



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Service communication interministérielle

Tarbes, le 28 janvier 2011

LE PREFET COMMUNIQUE

« PYRENEES INDUSTRIES CERAMIQUES », LAUREAT DE L'APPEL A PROJETS « GRAPPES D'ENTREPRISES »

Les sept entreprises du secteur industriel de la céramique se sont regroupées au sein de « Pyrénées Industries Céramiques » (PIC). Le pôle est animé, depuis le 9 février 2010, par un chargé de mission dont la prise en charge, par la CCI, a été permise grâce à l'octroi d'une subvention de l'État au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Au mois d'octobre 2010, le PIC a concouru à un appel à projets dénommé « grappes d'entreprises ». J'ai personnellement et activement accompagné ce projet auprès de Monsieur Emmanuel BERTHIER, nouveau Délégué interministériel à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR), qui fut aussi Préfet des Hautes-Pyrénées. Ce projet vise à soutenir des réseaux de petites et moyennes entreprises qui, regroupées sur un même territoire, se sont mobilisées dans une stratégie commune de mutualisation, d'économie d'échelle et de recherche de marchés.

Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture de l'Alimentation de la Pêche de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, a retenu ce projet et vient de me faire connaître sa décision, dont je suis très heureux pour le département.

Au plan national, l'Etat mobilise une enveloppe de 24 millions d'euros sur deux ans au bénéfice des « grappes d'entreprises ». Cette enveloppe sera complétée par d'autres soutiens notamment celui de la caisse des dépôts. 126 projets ont été retenus d'importance diverse et parmi ces 126 projets, figure celui des Hautes-Pyrénées dont on saura, au mois de février, l'enveloppe financière exacte qui lui sera attribuée au titre du FNADT.